



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

COMPTE RENDU du CHS-CT du 16/06/2014

*Les représentants FO pour ce CHS-CT :
Sébastien BENARD, Stéphane GUIBERT et Sébastien LIEVRE*

Quelques extraits de notre déclaration liminaire (l'intégralité de celle-ci se trouve sur notre site internet) :

Monsieur Le Président, Mrs Les Directeurs,

Lors du Comité Technique du 10/06/2014, vous nous avez présenté le rapport d'activité, le diagnostic départemental de la démarche stratégique, la baromètre social, ainsi que le plan annuel de prévention issu des travaux du DUERP pour la DDFiP. Malgré les longs débats sur tous ces points ainsi qu'un vote unanime « contre » sur le rapport d'activité, nous constatons qu'une fois de plus, vous ne proposez aucune modification pour ce rapport qui nous sera donc représenté lors d'un 2ème comité technique le 19/06, c'est dire toute l'attention que vous portez aux représentants du personnel de votre Département... Nous pourrions presque parler de mépris tant il est coutume depuis l'adoption du nouveau règlement intérieur des comités techniques locaux de ne jamais proposer de modifications aux points rejetés unanimement par les organisations syndicales...

Vous allez nous dire que tout cela n'est pas en lien avec le CHS-CT de ce jour, or de notre point de vue, tout est lié, puisque c'est justement sur les conditions de travail que nos échanges ont été les plus vifs lors de ce dernier CTL. La perception du rythme des changements est toujours à la hausse pour la majorité des personnels. Ces changements sont mal perçus par les agents et les considèrent comme défavorables pour l'avenir de leurs services et de leurs missions.

Nous vous rappelons également le cadre juridique propre à ces CHS-CT : au vu des articles du code du travail (article L 4121-1), les administrations ont une obligation de résultat et plus seulement de moyens. La responsabilité personnelle des Directeurs peut désormais être directement engagée. Les Directeurs sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Force est de constater que ces conditions ne sont pas actuellement remplies pour l'exécution de ce cadre réglementaire.

Les représentants FORCE OUVRIERE abordent donc ce CHSCT avec toujours la même volonté de défendre l'intérêt de l'ensemble des agents qui exercent leurs missions dans un contexte toujours plus difficile. FO FINANCES exige l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, des réorganisations et restructurations de services, l'arrêt des démarches stratégiques et le maintien de toutes les missions.

Les réponses du Directeur : celui-ci ne répondant pas spontanément à notre déclaration comme le veut la coutume, nous avons dû lui demander expressément de le faire, celui-ci commençant par la réponse suivante : **« Mais que voulez-vous que je vous réponde... ! »**. Il a fini par expliquer que la Direction faisait tout son possible avec les moyens dont elle dispose et qu'il attend les consignes suite aux remontées vers la DG des diagnostics départementaux pour organiser les services et les missions. Concernant la rédaction du rapport d'activité rejeté unanimement par les OS en CTL, le Directeur précise qu'il n'a rien à ajouter...

*** Adoption des PV - CHSCT du 24/02/2014 et du 24/03/2014:** PV adopté avec les remarques suivantes concernant 2 situations évoquées précédemment :

Moutiers Les Mauxfaits : Dégagements de caisse à La Poste très nombreux en période estivale notamment, la Direction nous précise que le diagnostic général est toujours en cours, une nouvelle convention a été signée avec La Poste. Et concernant plus spécifiquement cet été, des mesures ont été prises pour que l'utilisation d'un transporteur de fonds soit possible à tout moment. La Direction nous précise que les sommes collectées en espèces par les régies diminuent du fait de l'utilisation des paiements par CB.

Challans : concernant le stockage de bouteilles de gaz à proximité du bâtiment, on nous confirme après vérification que tout a été fait dans les règles par SUPER U.

*** Examen du PAP (plan de prévention) de la DIRCOFI, notamment en Vendée :**

La grande difficulté pour la DIRCOFI (service inter-régional) est de gérer la dispersion géographique des agents.

Les risques professionnels les plus identifiés :

- **Risques routiers** : des formations spécifiques seront proposées par le CHS-CT aux personnels et des consignes de bon sens ont été données (Exemple : ne prendre son véhicule que si la météo le permet).
- **Risques d'agression des agents** : Les agents sont tous équipés d'un téléphone portable professionnel, un véhicule de service est à leur disposition pour les missions les plus délicates, afin de préserver autant que possible leur anonymat.
- **Risques Psychosociaux (RPS)** : des signalements remontent aux Directions qui soutiennent alors les collègues concernés.
- **Exigences au travail** : Réponses organisationnelles à déterminer en respectant la législation.

Vote unanime des 4 OS : ABSTENTION

*** Déroulement des exercices d'évacuation :**

Quelques remarques : des personnes sont retournées en arrière, certaines portes de locaux sont restées ouvertes, les points de rassemblement ne sont pas tous connus (ils seront désormais mentionnés sur les plans d'évacuation), ces exercices devraient avoir lieu au moins tous les 6 mois pour respecter le code du travail.

*** Suivi des visites de sites du CHS-CT : (actions du CHS suite à ces visites)**

- **CDFP La Chataigneraie** (19/03/2013) : ouverture rapide de l'issue de secours, rangement spécifique du matériel et des produits de ménage, modification de la boîte aux lettres, achat de boîtes d'archives.
- **CDFP Chantonay** (19/03/2013) : pbs électriques dans local restauration, ambiance thermique régulée, nouveau traitement contre les fourmis à réaliser cette année.
- **CDFP Noirmoutier** (17/09/2013) : suppression des multiprises, porte d'entrée dangereuse remplacée, placards et étagères réparés, chaudière remplacée fin 2013.
- **CDFP St Jean de Monts** (17/09/2013) : rajout de prises électriques, radiateur réparé, encombrement retiré, traitement contre les fourmis, serrure remplacée.

*** Visite de site du médecin de prévention – Cantine du château d'Olonne :**

Cantine très propre tenue avec bcp de rigueur. Excellent respect des règles hygiène et sécurité.

*** Accidents de travail :**

9 déclarations d'accident de travail nous ont été présentées : 3 accidents de trajet et 6 accidents de service.

*** Fiches actions financées par des crédits CHS-CT :**

CDFP Les Herbiers : pose d'une protection vitrée sur le guichet accueil.

DDFiP Jaurès Etg 2 : amélioration thermique visant à mieux régulariser le chauffage (*remarque : de notre point de vue, ces travaux d'entretien devraient être financés par des crédits directionnels et non des crédits CHS*).

Château d'Olonne (SPF) : pose d'une barre anti-panique au niveau de la sortie de secours.

CDFP PYEM La Roche/Yon : plan d'évacuation, porte manteau, bloc lumineux sur porte de secours, rajout de prises électriques.

CDFP Montaigu : achat d'une agrafeuse.

Secteurs d'assiette : achat de pupitres (recensement des besoins sur La Roche/Yon où il y en a déjà un, et mise à disposition d'un autre pupitre sur chaque SIP pour essai avant déploiement).

Tous les sites : achat de classeurs pour rangement des fiches SST (Santé Sécurité au Travail).

***N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER,
NOTRE SITE INTERNET :***

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>